

Emploi et développement social Canada

**État consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada
par Emploi et développement social Canada au 31 mars 2021**

**Pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021
(en millier de dollars)**

**État consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada
par Emploi et Développement social Canada
Pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021**

Ce document est aussi offert sur demande en médias substituts (gros caractères, MP3, braille, fichiers de texte, DAISY) auprès du 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un télécriteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2021

Pour des renseignements sur les droits de reproduction : droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca

PDF

N° de cat. : Em9-2E-PDF

ISSN : 2368-7592

EDSC

N° de cat. : SP-1166-12-21F

État consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du RPC par EDSC au 31 mars 2021

De : [Emploi et Développement social Canada](#)

Titre officiel : État consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada par Emploi et Développement social Canada pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021

Sur cette page

- [Liste des abréviations](#)
- [Liste des tableaux](#)
- [Rapport de l'auditeur indépendant](#)
- [Notes afférentes à l'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada](#)
- [Annexes de l'états consolidés des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada](#)

Liste des abréviations

AC

Administration centrale

EDSC

Emploi et Développement social Canada

PE

Protocole d'entente

RPC

Régime de pensions du Canada

Liste des tableaux

- [Tableau 1 : Tableau 1 : État consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du RPC par EDSC](#)

- Annexe 1 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Cabinet du sous-ministre
- Annexe 2 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le chef de l'exploitation
- Annexe 3 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social
- Annexe 4 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Secrétariat ministériel
- Annexe 5 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des affaires publiques et des relations avec les intervenants
- Annexe 6 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des services de ressources humaines
- Annexe 7 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des services juridiques
- Annexe 8 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale d'audit interne et gestion des risques d'entreprise
- Annexe 9 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des politiques stratégiques et de service
- Annexe 10 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de la transformation et de la gestion intégrée des services et les Services de versement des prestations
- Annexe 11 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de service aux citoyens
- Annexe 12 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des services d'intégrité
- Annexe 13 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Registre d'assurance sociale
- Annexe 14 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie
- Annexe 15 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale du dirigeant principal des finances
- Annexe 16 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Bureau des services stratégiques et les sous-ministres adjoints régionaux

Rapport de l'auditeur indépendant

À la Direction générale d'audit interne et gestion des risques d'entreprise d'Emploi et Développement social Canada.

Notre opinion

À notre avis, l'information financière ci-jointe d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021 a été préparée, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions relatives à la présentation des rapports financiers établies dans le PE 2020 à 2021 entre les comptes du RPC et EDSC, daté du 26 mars 2021.

Notre audit

L'information financière d'EDSC est constituée de l'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du RPC par EDSC pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021 ainsi que des notes afférentes et des annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'information financière de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants d'EDSC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'information financière au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Observations, référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur la note 1 de l'information financière, qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'information financière a été préparée pour permettre à EDSC de se conformer aux exigences en matière d'information financière selon le PE de 2020 à 2021 entre EDSC et les comptes du RPC. En conséquence, il est possible que l'information financière ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à EDSC, conformément aux conditions de notre mission, et ne doit pas être utilisé par des parties autres qu'EDSC et le Bureau du vérificateur général du Canada. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'information financière

La direction d'EDSC est responsable de la préparation de l'information financière conformément aux dispositions relatives à la présentation des rapports financiers établies dans le PE de 2020 à 2021 entre EDSC et les comptes du RPC, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation de l'information financière exempte d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la direction.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'information financière

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'information financière prise dans son ensemble est exempte d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'information financière prennent en se fondant sur celle-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre, nous :

- identifions et évaluons les risques que l'information financière comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la direction;
- apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 6 août 2021

Tableau 1 : État consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du RPC par EDSC

Secteur de service selon le PE	Coût pour 2021 en milliers de dollars	Coût pour 2020 en milliers de dollars
Cabinet du sous-ministre (Annexe 1)	694	588
Chef de l'exploitation (Annexe 2)	419	231
Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social (Annexe 3)	15 384	12 819
Secrétariat ministériel (Annexe 4)	2 503	1 992
Direction générale des affaires publiques et des relations avec les intervenants (Annexe 5)	3 685	3 281
Direction générale des services de ressources humaines (Annexe 6)	20 591	16 408
Direction générale des services juridiques (Annexe 7)	3 944	3 681
Direction générale d'audit interne et gestion des risques d'entreprise (Annexe 8)	1 192	983
Direction générale des politiques stratégiques et de service (Annexe 9)	4 743	6 010
Direction générale de la transformation et de la gestion intégrée des services et Services de versement des prestations (Annexe 10)	294 542	230 780
Direction générale de service aux citoyens (Annexe 11)	24 311	21 121

Direction générale des services d'intégrité (Annexe 12)	13 314	10 887
Registre d'assurance sociale (Annexe 13)	6 279	4 674
Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie (Annexe 14)	104 790	81 608
Direction générale du Dirigeant principal des finances (Annexe 15)	56 223	52 053
Bureau des services stratégiques et les sous- ministres adjoints régionaux (Annexe 16)	4 890	3 893
École de la fonction publique du Canada	515	515
Prestation des services d'administration de la paye	350	350
Transformation de la gestion financière	165	172
Total des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada	558 534	452 046

Notes afférentes à l'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada

Les notes afférentes font partie intégrante de l'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada.

Note 1 : Introduction

En vertu de la *loi sur le Régime de pensions du Canada* (RPC), le ministre de l' EDSC est responsable de l'application des parties II et III (à l'exception de certains articles de la partie III) qui se rapportent à l'administration générale du RPC. Le RPC est administré par EDSC, avec l'appui de la Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social (DGSRDS), du ministère des Finances, de l'Agence du revenu du Canada, de Services publics et Approvisionnement Canada, du Bureau du surintendant des institutions financières, de la Gendarmerie royale du Canada, de l'Office d'investissement du RPC et du Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs.

Le PE de 2020 à 2021 entre le RPC et EDSC a été signé le 26 mars 2021. Le protocole d'entente 2020 à 2021 comprend 2 parties : la première (partie A) établit le cadre et les principes de base concernant les services à fournir au RPC. La deuxième (partie B) précise les méthodes de répartition des coûts utilisées par EDSC pour calculer les frais pour ses services imputés aux comptes du RPC, conformément aux principes d'établissement des coûts approuvés par le Conseil du Trésor en janvier 1988.

Le cadre et les principes de base pour les statistiques comparatives figurant dans l'état consolidé des frais administratifs sous l'en-tête 2020 sont énoncés dans le PE 2019 à 2020 qui a été signé le 31 mars 2020.

L'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du RPC est axé sur le pouvoir de payer au cours d'un exercice et est préparé selon la méthode de comptabilité de caisse modifiée.

Note 2 : Bonification du Régime de pensions du Canada

Le 15 décembre 2016, la loi promulguant la bonification du RPC a reçu la sanction royale. Le RPC représente 2 comptes distincts, le Compte du RPC (RPC de base ou existant), et le Compte du RPC additionnel (RPC bonifié), dans lequel les activités financières de chaque compte sont comptabilisées séparément. Aux fins du PE et de l'état consolidé des frais administratifs, le RPC signifie l'ensemble du Régime de pensions du Canada, qui comprend les composantes de base et bonifiées du RPC.

L'état consolidé des frais administratifs 2020 à 2021 de 558 534 913 \$ (452 046 840 \$ en 2019 à 2020), y compris les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés et l'assurance de la fonction publique, imputés aux Comptes du RPC inclut les frais de 400 927 690 \$ (324 650 867 \$ de 2019 à 2020) associés au Compte du RPC et de 157 607 223 \$ (127 395 973 \$ de 2019 à 2020) associés au compte RPC additionnel (RPC bonifié).

D'après les projections de prestations à l'échéance, un ratio de répartition des coûts à pourcentage fixe (intitulé « juste part » en vertu de la section 3.0, partie B des PE 2019 à 2020 et 2020 à 2021) a été établi, selon lequel 27 % des frais indirects seraient versés par le compte du RPC additionnel, et les 73 % restants par le compte du RPC. Ce ratio a été établi pour refléter

avec exactitude la portée de la bonification par rapport au RPC de base, tout en tenant compte du volume et de la complexité du travail effectué par EDSC.

Note 3 : Informations comparatives

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Note 4 : Éventualités

En raison de la nature de ses activités, EDSC, en tant que ministère du gouvernement du Canada, est parfois visé par des griefs déposés par ses employés. Un grief a été déposé qui entraînera un changement de classification, ce qui pourrait avoir une répercussion sur les frais liés aux comptes du RPC pour les périodes postérieures à celle qui s'achevait le 31 mars 2021. Le règlement de ce grief pourrait avoir une incidence importante sur les dépenses comprises dans l'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du RPC. Cependant, l'incidence financière ne peut être déterminée pour le moment.

Annexes de l'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada

Annexe 1 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Cabinet du sous-ministre

Description des coûts	Coût pour 2021 en milliers de dollars	Coût pour 2020 en milliers de dollars
Cabinet du sous-ministre	563	480
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	82	65
Assurance de la fonction publique	49	43
Total	694	588

Annexe 2 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le chef de l'exploitation

Description des coûts	Coût pour 2021 en milliers de dollars	Coût pour 2020 en milliers de dollars
Chef de l'exploitation	341	189
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	49	25
Assurance de la fonction publique	29	17
Total	419	231

Annexe 3 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social

Description des coûts	Coût pour 2021 en milliers de dollars	Coût pour 2020 en milliers de dollars
-----------------------	---------------------------------------	---------------------------------------

Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social	12 611	10 481
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 741	1 409
Assurance de la fonction publique	1 032	929
Total	15 384	12 819

Annexe 4 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Secrétariat ministériel

Description des coûts	Coût pour 2021 en milliers de dollars	Coût pour 2020 en milliers de dollars
Secrétariat ministériel	2 048	1 630
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	286	218
Assurance de la fonction publique	169	144
Total	2 503	1 992

Annexe 5 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des affaires publiques et des relations avec les intervenants

Description des coûts	Coût pour 2021 en milliers de dollars	Coût pour 2020 en milliers de dollars
Direction générale des affaires publiques et des relations avec les intervenants	3 018	2 697

Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	419	352
Assurance de la fonction publique	248	232
Total	3 685	3 281

Annexe 6 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des services de ressources humaines

Description des coûts	Coût pour 2021 en milliers de dollars	Coût pour 2020 en milliers de dollars
Direction générale des services de ressources humaines	17 106	13 733
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 188	1 612
Assurance de la fonction publique	1 297	1 063
Total	20 591	16 408

Annexe 7 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des services juridiques

Description des coûts	Coût pour 2021 en milliers de dollars	Coût pour 2020 en milliers de dollars
Direction générale des services juridiques	3 648	3 414
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	186	161
Assurance de la fonction publique	110	106

Total	3 944	3 681
--------------	--------------	--------------

Annexe 8 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale d’audit interne et gestion des risques d’entreprise

Description des coûts	Coût pour 2021 en milliers de dollars	Coût pour 2020 en milliers de dollars
Direction générale d’audit interne et gestion des risques d’entreprise	1 013	834
Cotisations aux régimes d’avantages sociaux des employés	112	90
Assurance de la fonction publique	67	59
Total	1 192	983

Annexe 9 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des politiques stratégiques et de service

Description des coûts	Coût pour 2021 en milliers de dollars	Coût pour 2020 en milliers de dollars
Direction générale des politiques stratégiques et de service	4 393	5 650
Cotisations aux régimes d’avantages sociaux des employés	220	217
Assurance de la fonction publique	130	143
Total	4 743	6 010

Annexe 10 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de la transformation et de la gestion intégrée des services et les Services de versement des prestations

Description des coûts	Coût pour 2021 en milliers de dollars	Coût pour 2020 en milliers de dollars
Services de versement des prestations — AC	55 442	50 045
Services de versement des prestations — Régions	168 926	128 190
Centres d'appels — AC	1 815	1 826
Centres d'appels — Régions	17 837	12 391
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	31 722	23 096
Assurance de la fonction publique	18 800	15 232
Total	294 542	230 780

Annexe 11 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de service aux citoyens

Description des coûts	Coût pour 2021 en milliers de dollars	Coût pour 2020 en milliers de dollars
Direction générale de service aux citoyens — AC	2 027	1 462
Direction générale de service aux citoyens — Régions	17 806	15 841

Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 812	2 301
Assurance de la fonction publique	1 666	1 517
Total	24 311	21 121

Annexe 12 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des services d'intégrité

Description des coûts	Coût pour 2021 en milliers de dollars	Coût pour 2020 en milliers de dollars
Direction générale des services d'intégrité — AC	3 278	2 291
Direction générale des services d'intégrité — Régions	8 119	6 789
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 204	1 089
Assurance de la fonction publique	713	718
Total	13 314	10 887

Annexe 13 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Registre d'assurance sociale

Description des coûts	Coût pour 2021 en milliers de dollars	Coût pour 2020 en milliers de dollars
Registre d'assurance sociale	6 810	5 421
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	719	550

Assurance de la fonction publique	426	363
Frais administratifs totaux	7 955	6 334
Moins : Financement du Conseil du Trésor	(1 676)	(1 660)
Total	6 279	4 674

Annexe 14 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie

Description des coûts	Coût pour 2021 en milliers de dollars	Coût pour 2020 en milliers de dollars
Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie – Opérationnel courant	72 800	52 866
Services partagés Canada	23 726	22 287
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 189	3 890
Assurance de la fonction publique	3 075	2 565
Total	104 790	81 608

Annexe 15 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale du Dirigeant principal des finances

Description des coûts	Coût pour 2021 en milliers de dollars	Coût pour 2020 en milliers de dollars
Direction générale du Dirigeant principal des finances – Opérationnel courant	15 238	13 574

Plan national d'aménagement des locaux	38 053	35 880
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 841	1 566
Assurance de la fonction publique	1 091	1 033
Total	56 223	52 053

Annexe 16 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Bureau des services stratégiques et les sous-ministres adjoints régionaux

Description des coûts	Coût pour 2021 en milliers de dollars	Coût pour 2020 en milliers de dollars
Bureau des services stratégiques et sous-ministres adjoints régionaux	4 033	3 226
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	538	402
Assurance de la fonction publique	319	265
Total	4 890	3 893